

SÉANCE AJOURNÉE

15 mars 2010

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 15 mars 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Pierre Cantin	cons. au poste no : 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no : 6

Sylvain Michaudville, directeur général

Était absent du territoire de Val-des-Lacs lors de cette assemblée.

Denis Desautels **cons. au poste no : 1**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 h par Madame la mairesse, Berthe Bélanger

Mot de bienvenue de la mairesse

Adoption de l'ordre du jour

144-03-2010

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Adoption de l'ordre du jour

Période de questions

1. Soumission sous-sol du centre culturel et communautaire
2. Soumission entretien hôtel de ville par Levert Paysage
3. Photo du conseil
4. Conduite bateau à moteur
5. Remboursement composteur fabrique par le propriétaire
6. Projet de règlement 366-10-02
7. Frais de déplacement Denis Tremblay

Période de questions

Clôture de la séance

ADOPTÉE

Période de questions

1. Soumission sous-sol du centre culturel et communautaire

Cette rubrique est reportée

L'assemblée est suspendue à 9 h 45.

L'assemblée se poursuit à 10 h 15.

SÉANCE AJOURNÉE

15 mars 2010

2. Soumission entretien hôtel de ville par Levert Paysage

145-03-2010

Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission en date du 25 février 2010 pour 2 visites d'entretien de l'aménagement paysager de l'hôtel de ville par Levert Paysage au montant de 1 470 \$ et d'un montant de 2 400 \$ taxes en sus pour ajout de paillis dont la mairesse devra toutefois tenter de négocier à la baisse avec le fournisseur.

ADOPTÉE

3. Photo du conseil

146-03-2010

Il est proposé par Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'engager monsieur Vincent Provost pour la prise de photo du conseil le 14 avril 2010 au montant de 523.24 \$ taxes en sus selon une soumission du 27 février 2010.

ADOPTÉE

4. Conduite bateau à moteur

147-03-2010

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité de contacter monsieur Richard Jones afin qu'il puisse déléguer monsieur Robert Giroux à une rencontre avec le conseil pour fournir de l'information sur la sécurité des bateaux sur l'eau.

ADOPTÉE

5. Remboursement composteur fabrique par le propriétaire

148-03-2010

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité de rembourser la moitié des coûts du composteur fabriqué par monsieur Philippe Tremblay jusqu'à un maximum de 35 \$ sur présentation des factures.

Une mention dans le Vallacquois indiquera que toute initiative locale pourra faire l'objet d'un remboursement par le conseil.

ADOPTÉE

6. Projet de règlement 366-10-02

Avis de motion

Avis de motion est déposé par madame Lise Tremblay qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine assemblée afin d'adopter un programme particulier d'urbanisme pour le noyau villageois.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

149-03-2010

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement numéro 366-10-02 relatif à un plan particulier d'urbanisme dans le noyau villageois.

ADOPTÉE

SÉANCE AJOURNÉE

15 mars 2010

150-03-2010

7. Frais déplacement Denis Tremblay

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement de monsieur Denis Tremblay à titre de conseiller à SMI International (ouverture d'un bureau d'experts conseil) avec monsieur François Legault.

ADOPTÉE

Période de questions

Clôture de la séance

151-03-2010

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 11 h.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville,
secrétaire-trésorier, directeur général